

MANIFESTE

À l'heure où la question de l'*essentialité* de l'enseignement artistique est de nouveau posée, il est temps de réaffirmer nos établissements comme des **acteurs de premier plan au cœur des territoires**.

Depuis sa création en 1989, l'association Conservatoires de France s'est donné pour objet d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique. Les actions des structures, diverses par leur taille, leur rayonnement et leur identité, s'appuient sur des valeurs partagées affirmées dans un premier manifeste en 2009 :

- ▶ **Valeurs sociales**
(mixité sociale, altérité, équité, sens du service public)
- ▶ **Valeurs éducatives**
(autonomie, sens critique, curiosité, adaptation, inventivité)
- ▶ **Valeurs culturelles et artistiques**
(ouverture, créativité, partage)

En démocratie, l'art doit être posé comme une entité et un droit inaliénables ; comme elle, il est aussi fragile que précieux. C'est pourquoi il faut le sauvegarder, l'enrichir, l'adapter, le développer et le répandre partout et à tout prix.



Aujourd'hui les collectivités qui portent ou soutiennent les établissements d'enseignement artistique déclinent pour ceux-ci de nouveaux enjeux : pour tous, ceux des droits culturels, de l'éducation artistique et culturelle – incitant à œuvrer jour après jour pour **l'inclusion, la mixité et la cohésion sociales** – et pour quelques-uns, ceux de la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, par le prisme de l'apprentissage et de la pratique artistique, les conservatoires doivent-ils fortement affirmer une volonté humaniste et sociale.



La mission de **formation et d'éducation** reste centrale pour les établissements d'enseignement artistique, construisant des parcours sur des durées diverses adaptées au projet individuel de chacun. Elle doit intégrer aujourd'hui une approche ouverte des pratiques dépassant les champs disciplinaires et favorisant la transversalité entre les arts par une approche pédagogique régulièrement questionnée et fondée sur la complémentarité entre les équipes et le cas échéant avec la **collaboration** d'acteurs extérieurs.

La multiplicité des formats pédagogiques et la richesse des déclinaisons, conjuguées à une médiation, imaginée et construite par des artistes-enseignants, contribuent à un meilleur rapprochement des œuvres, de la création avec les publics, initiés ou non. C'est le sens de notre mission d'éducation artistique et culturelle.

Pour remplir son rôle émancipateur contribuant à l'éveil de citoyens capables de prendre en charge et d'assumer leurs droits culturels, les établissements d'enseignement artistique doivent favoriser chez chaque individu la créativité, l'accès à la connaissance, l'esprit de recherche et l'expérimentation, que ce soit individuellement ou collectivement, dès le plus jeune âge, dans tous les dispositifs mis en place et avec une ouverture sur tous les styles, toutes les cultures.



L'apprentissage et la pratique artistiques contribuent à enrichir la personnalité et à stimuler l'esprit critique. Son appropriation doit se faire de manière critique, ouverte sur le monde, avec un souci permanent de pluralité esthétique et d'**exigence** artistique.



Nourrir l'imaginaire, guider le développement d'une aisance et d'un goût pour l'improvisation et l'invention doivent être aujourd'hui indissociables de la formation d'artistes amateurs ou futurs professionnels. Les outils numériques, l'accès à de multiples plateformes où chacun peut s'exprimer, encouragent le foisonnement de productions de tous styles. Le rôle du conservatoire est bien d'accompagner cette dynamique en proposant des méthodes, des références, une **exigence**, pour que chacun puisse approfondir et consolider sa recherche personnelle.

L'importance centrale de cette mission émancipatrice nécessite de lui donner le temps, l'espace, les moyens et la visibilité indispensables à sa réalisation. Cette dimension favorisant la créativité doit être intégrée à tous les dispositifs pédagogiques et valorisée dans les saisons des établissements, quels que soient les programmes et parcours de formation, les processus de création de projets collectifs ou individuels de formats divers.

Les établissements d'enseignement artistique assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes. Cette mission concerne tous les publics : les élèves se produisant sur scène, celles et ceux qui découvrent le monde du spectacle et le concert, les familles et les spectateurs de tout horizon. Dans ces dimensions éducatives, culturelles et sociales, nos actions se déclinent aujourd'hui selon de multiples formats et doivent faire place à des esthétiques variées et se réinventer continuellement. Elles doivent également se nourrir de la pluralité des ressources de leurs territoires.

Le **temps** de la découverte et de la maturation est indispensable à la **construction de l'individu** et du citoyen.





Conservatoires de France est une association de directrices et directeurs d'établissements d'enseignement artistique proposant un espace de débats et d'échanges sur les questions d'actualité.

contact@conservatoires-de-france.com
conservatoires-de-france.com

L'ensemble de ces missions fait appel à des compétences élargies, voire à certaines formes de polyvalence. Celles-ci ne peuvent être atteintes qu'à travers la recherche d'une réelle complémentarité au sein des équipes et l'accompagnement de ces dernières dans l'évolution de leur environnement professionnel.

La dimension collective doit s'élargir aujourd'hui plus que jamais aux collaborations avec d'autres partenaires des secteurs associatifs et institutionnels. C'est également un levier pour l'émancipation individuelle dans le respect de chacun et dans celui des valeurs de la citoyenneté. Ces partenariats, conçus et mis en place avec un objectif de cohérence entre les projets et les publics concernés aménagent et organisent la diffusion, dans un souci de proximité et de diversité. Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, ces dispositifs de sensibilisation et de formation co-construits participent de la démocratisation d'accès aux pratiques artistiques.

Dans un véritable **projet de société** nous devons interroger constamment les liens entre nos tutelles, les collectivités territoriales et leurs citoyens, être force de proposition pour l'innovation territoriale. Nous devons, dans un esprit de **démocratie culturelle**, prioriser la notion d'**équité et de cohérence entre territoires** et nous mobiliser pour faire en sorte que l'accès de tous à la pratique et à l'enseignement artistique soit une réalité.



Être moteur de changement, refuser la rupture entre les différentes catégories sociales, en s'appuyant sur les lieux où se construit l'innovation sociale et culturelle : il s'agit bien d'un projet politique.